ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

27, RUE SAINT-GUILLAUME, A PARIS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE (1904-1905)

DONATEURS ET FONDATEURS DE CHAIRES

Duchesse de **GALLIERA**; S.-H. **GOLDSCHMIDT**; H. **GIFFARD**; Comte de **CHAMBRUN**; A. **SCHWARTZ**.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. **AUCOC**, de l'Institut, Président du Conseil d'administration du Chemin de fer du Midi, PRÉSIDENT DU CONSEIL; **E. BOUTMY**, de l'Institut, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE; **Prince D'ARENBERG**, de l'Institut, Président du Conseil d'administration de la Compagnie du Canal de Suez; **AYNARD**, de l'Institut, député, Président de la Chambre de commerce de Lyon; **CASIMIR-PERIER**, ancien Président de la République française; **Baron de COURCEL**, de l'Institut, sénateur, ancien ambassadeur, Président du Conseil d'administration du Chemin de fer d'Orléans; **Albert DEHAYNIN**, membre du Conseil d'administration du Chemin de fer du Nord; **Eugène D'EICHTHAL**, membre du Conseil d'administration du Chemin de fer du Midi; **GRIOLET**, Vice-Président du Conseil d'administration du Chemin de fer du Nord; **Paul LEROY-BEAULIEU**, de l'Institut; **Georges PICOT**, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; **Comte L. de SÉGUR**, membre du Conseil d'administration du Chemin de fer d'Orléans; **Jacques SIEGFRIED**, banquier; **Eug. VAUCHER**.

COMMISSAIRE : M. **Louis MULLER**, industriel.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT

MM. **BOULANGER**, sénateur, ancien premier président de la Cour des Comptes; **Du BOYS**, directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères; **CAMBON**, ambassadeur de France à Madrid; **CLAVERY**, ministre plénipotentiaire; **COULON**, vice-président du Conseil d'État; **FLOURENS**, député, ancien ministre, professeur honoraire de l'École; **GIRARD DE RIALLE**, ministre plénipotentiaire; **HANOTAUX**, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères; **G. LOUIS**, directeur des affaires politiques au ministère des Affaires étrangères; **MACHART**, ancien inspecteur général des Finances, professeur honoraire de l'École; **MAGNIN**, vice-président du Sénat, ancien gouverneur de la Banque de France; **MARQUÈS DI BRAGA**, conseiller d'État honoraire, ancien sous-gouverneur du Crédit foncier de France; général de division **NIOX**, professeur honoraire de l'École; **NISARD**, ambassadeur de France près le Saint-Siège; **PALLAIN**, gouverneur de la Banque de France; **RAMBAUD**, de l'Institut, sénateur, ancien ministre de l'Instruction publique, professeur honoraire de l'École; **RENAUD**, premier président de la Cour des Comptes; **A. RIBOT**, de l'Institut, député, ancien Président du Conseil des ministres, professeur honoraire de l'École; **Ch. TRANCHANT**, ancien conseiller d'État, ancien président du Conseil d'administration des Messageries maritimes; **VALLON**, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur du Chemin de fer du Nord.

DIRECTION

M. **Émile BOUTMY**, membre de l'Institut, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, directeur;
MM. **Charles DUPUIS**, secrétaire général; **Achille VIALLATE**, secrétaire et secrétaire du Conseil d'administration;
Maurice CAUDEL, bibliothécaire.

PROFESSEURS

MM. **E. LEVASSEUR**, de l'Institut, administrateur du Collège de France, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.
Albert SOREL, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences morales et politiques.
H. GAIDOZ, directeur à l'École des Hautes-Études.
LYON-CAEN, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit.
RENAULT, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit.
FUNCK-BRENTANO.
Colonel **LEBLOND**, professeur à l'École supérieure de guerre.
Commandant **MALLETERRE**, professeur à l'École supérieure de guerre.
Anatole LEROY-BEAULIEU, de l'Institut.
Albert VANDAL, de l'Académie française.
E. BOURGEOIS, maître de Conférences à l'École normale supérieure.
A. ESMEIN, de l'Institut, professeur à la Faculté de droit, directeur d'études à l'École des Hautes-Études.
Charles BENOIST, député.
J. FLACH, professeur au Collège de France.
LEVY-BRUHL, directeur des conférences de philosophie à l'Université de Paris.
LE VAVASSEUR DE PRÉCOURT, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, administrateur du Chemin de fer de Lyon.
ROMIEU, maître des requêtes au Conseil d'État.
TARDIEU, maître des requêtes au Conseil d'État.
CHEYSSON, de l'Institut, inspecteur général des Ponts et Chaussées, prof. d'économie politique à l'École nationale supérieure des Mines.
DE FOVILLE, de l'Institut, conseiller-maître à la Cour des Comptes, ancien directeur de l'administration des Monnaies.
COLSON, conseiller d'État.
René STOURM, de l'Institut, ancien inspecteur des Finances et ancien administrateur des Contributions indirectes.

MM. **Aug. ARNAUNÉ**, directeur de l'Administration des Monnaies.
Raphaël-Georges LÉVY, banquier.
DE COLONJON, directeur de l'Enregistrement et du Timbre du département de la Seine.
Jules FLEURY, ingénieur civil, secrétaire perpétuel de la Société d'Économie politique.
BOULANGER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.
PLAFFAIN, inspecteur des Finances.
COURTIN, président de Chambre à la Cour des Comptes.
WILHELM, sous-directeur honoraire au Ministère de la Marine, ancien professeur à l'École supérieure de la Marine.
Georges PAULET, directeur de l'Assurance et de la Prévoyance sociales au ministère du Commerce.
SILVESTRE, ancien directeur des affaires civiles et politiques au Tonkin.
HOUDAS, professeur à l'École des langues orientales vivantes.
Paul PELET, membre du Conseil supérieur des Colonies.
J. CHAILLEY-BERT, secrétaire général de l'Union Coloniale française.
Christian SCHEFER.
D. ZOLLA, professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon.
E. HALÉVY, professeur agrégé de l'Université.
Ch. DUPUIS, associé de l'Institut de Droit international.
Achille VIALLATE.
Maurice CAUDEL.
Pierre LEROY-BEAULIEU.
CHARDON, maître des requêtes au Conseil d'État.
CLOAREC, ancien lieutenant de vaisseau.
D. BELLET, questeur de la Société d'Économie politique.
CART, professeur au lycée Henri IV.
MOREL, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Louis LEGER, de l'Institut, professeur au Collège de France.

MAITRES DE CONFÉRENCES

MM. **PICOT**, ancien inspecteur des finances; **LÈBE-GIGUN, LESAGE, QUESNOT, GALLUT**, inspecteurs des finances; **TEISSIER, CHAPSAL**, maîtres des requêtes, **PICHAT, DEJEAN**, auditeurs au Conseil d'État; **MARCÉ**, conseiller référendaire à la Cour des Comptes; **D. ZOLLA**; **Ch. SCHEFER**; **Ch. DUPUIS**; **A. VIALLATE**; **M. CAUDEL.**

ANNÉE 1904-1905

TABLEAU ET PROGRAMMES DES COURS RÉGULIERS DU 7 NOVEMBRE 1904 AU 6 JUIN 1905

NOTA. — Une brochure spéciale donne des détails complets sur l'enseignement de l'École et les carrières auxquelles elle prépare.

LÉGISLATION CIVILE COMPARÉE

M. Jacques Flach, professeur au Collège de France.

(*Une leçon par semaine.*)

LE DROIT DE FAMILLE.

Introduction : Les origines et les phases historiques de la famille.
I. — Le droit de famille et l'individu dans les sociétés modernes. — La condition de l'enfant et le droit du père. — La condition de la femme et le droit du mari. — La condition du bâtard et les devoirs des auteurs naturels.
II. — Le droit de famille, la société et l'Église.
III. — Le droit de famille et l'État.

GÉOGRAPHIE ET ETHNOGRAPHIE

M. Gaidoz, directeur à l'École des Hautes Études.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *L'Empire d'Allemagne* : origines historiques; nationalités et religions; théories et revendications pangermanistes.
II. — *Empire de Russie* : origines historiques; nationalités et religions; politique de russification; Allemands de Russie et provinces baltiques; Pologne et provinces occidentales; Grand-Duché de Finlande.
III. — *L'Angleterre et l'Empire britannique* : la métropole; l'empire colonial; la « Plus-Grande-Bretagne » et l'impérialisme.

HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE DE 1789 A 1848

M. Albert Sorel, de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — L'Europe en 1789.
II. — La Révolution française et l'Europe.
III. — L'Empire français et l'Europe.
IV. — Le Congrès de Vienne et les traités de 1815.
V. — La Restauration. — Congrès d'Aix-la-Chapelle. — L'Europe en 1818.

M. Albert Sorel.

(*Une conférence par semaine.*)

Organisation des services diplomatiques. — Des sources de l'histoire diplomatique en général. — Sources de cette histoire de 1789 à 1818. Analyse et étude des textes. — Exercices pratiques. Procédure d'une négociation.

HISTOIRE POLITIQUE DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE PENDANT LES VINGT-CINQ DERNIÈRES ANNÉES

M. Anatole Leroy-Beaulieu, de l'Institut.

(*Une leçon par semaine.*)

LES QUESTIONS RELIGIEUSES ET LA POLITIQUE

Les Églises et l'État moderne.
L'Église catholique. — Sa constitution et son gouvernement. La papauté. — L'Église catholique dans les pays catholiques, dans les pays mixtes ou hétérodoxes du continent, dans l'Empire Britannique et aux États-Unis.
Les Églises d'Orient. — Les Églises autocéphales. — L'Église russe. — L'Église arménienne. — Les Églises Unies.
Le Protestantisme. — Églises protestantes en Europe et en Amérique
Le Judaïsme. — L'Antisémitisme et ses causes. — Le Sionisme.
L'Islam. — Sunnites et Chiytes. — Le Madhisme.
Le Brahmanisme et le Bouddhisme.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE L'EUROPE CONTINENTALE

M. Charles Benoist, député.

(*Une leçon par semaine.*)

Autriche-Hongrie. — La monarchie austro-hongroise. — Les nationalités et l'empereur. — Le compromis de 1867. — La crise austro-hongroise.
Allemagne. — L'empire : ses éléments historiques et politiques, ses organes. — Le royaume de Prusse. — L'Alsace-Lorraine. — Développement des institutions impériales et évolution de la nationalité allemande depuis 1871.
Italie. — Origines de la Constitution : le statut piémontais de 1848. — Unification du royaume et des institutions politiques et civiles. — L'Italie actuelle. — La papauté et la Maison de Savoie.
Suisse. — Une démocratie historique. — La confédération et les cantons.

HISTOIRE CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE, DE L'ANGLETERRE ET DES ÉTATS-UNIS

M. M. Caudel.

(*Une leçon par semaine.*)

Angleterre. — Le développement constitutionnel des origines à 1832. — Les libertés anglaises. — L'évolution démocratique de 1832 à nos jours. — Les organes constitutionnels dans leur fonctionnement actuel. — Le corps électoral. — La nation moderne. — Les partis et l'opinion.
États-Unis. — Origines de l'État fédéral. — Les institutions de l'État fédéral. — Constitutions des États particuliers. — Institutions locales : comtés et townships.
France. — L'ancien régime et le pouvoir absolu. — La souveraineté populaire. Les constitutions de 1791 et de 1793. La réaction. Les constitutions de l'an III et de l'an VIII. — L'empire. — Les chartes de 1814 et de 1830. — La constitution de 1848. — L'empire autoritaire; l'empire libéral. L'assemblée nationale. — La constitution de 1875; ses organes et leur évolution.

HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES ET DE L'ESPRIT PUBLIC PENDANT LES DEUX DERNIERS SIÈCLES

L'ÉVOLUTION DE L'ESPRIT PUBLIC EN ALLEMAGNE AU XIXe SIÈCLE (1815-1870).

M. Levy-Bruhl, directeur des Conférences de philosophie à l'Université de Paris.

(*1er sem. — Une leçon par semaine.*)

État politique de l'Allemagne après le Congrès de Vienne : la presse, l'opinion, les gouvernements. — La réforme du droit; Thibaut et Savigny. — La vie parlementaire dans les États de l'Allemagne du Sud. — Les patriotes, les libéraux, les radicaux. — Strauss et Feuerbach.
Le développement des études historiques en Allemagne : Niebuhr, Schlosser, Ranke, Sybel, Treitschke.
Le progrès économique en Allemagne depuis 1848. — Les commencements de la démocratie sociale. — Les théories de Rodbertus, de Lassalle, de Karl Marx et de Marlo.

L'ÉVOLUTION DE L'ESPRIT PUBLIC EN ANGLETERRE DE 1815 A NOS JOURS

M. Élie Halévy, professeur agrégé de l'Université.

(*2e sem. — Une leçon par semaine.*)

L'Angleterre en 1815. L'agitation radicale et la réaction tory. Progrès du libéralisme.
La réforme de 1832. Le chartisme. Le cobdenisme.
L'Angleterre de 1846 à 1867. Le radicalisme social de John-Stuart Mill. — Doctrines nouvelles : l'évolutionnisme, l'agnosticisme.
L'Angleterre démocratique de 1867 à nos jours. Disraeli et Gladstone. — Questions religieuses; questions sociales. — L'impérialisme.

HISTOIRE DE L'ÉTAT DE PAIX ET DE L'ÉTAT DE GUERRE AU XIXe SIÈCLE

M. Funck-Brentano.

(*Une leçon par semaine.*)

L'état économique, social et politique à la fin du XVIIIe siècle. — La Révolution et l'Empire. — Le droit des gens pratiqué pendant les guerres de l'Empire. — Les révolutions de 1830. — Transformation des idées et des doctrines, surtout en matière de neutralité et de droit de visite. — Les guerres coloniales et les révolutions de 1848. — Les guerres de la seconde moitié du siècle. — Situation actuelle des grands États. — Congrès de paix perpétuelle; conférences sur les lois de la guerre. — Armements et inquiétudes. — Conférence de La Haye.

DROIT INTERNATIONAL

M. Renault, de l'Institut, professeur à la Faculté de Droit.

(*Une leçon par semaine.*)

Nationalité d'origine; naturalisation; conséquences d'un démembrement de territoire. — Territoire; traités de limites et de voisinage. — Condition des étrangers (législation; traités de commerce et d'établissement, capitulations, traités avec l'Extrême-Orient). — Statuts personnel et réel; exécution des jugements et actes étrangers; compétence à l'égard des étrangers. — Application de la loi pénale; extradition.

DROIT DES GENS

M. Ch. Dupuis.

(*Une leçon par semaine.*)

Les conflits internationaux. — I. Solutions pacifiques. — II. La guerre. — Déclaration de guerre. — Des hostilités. — Rapports des armées belligérantes. — De l'occupation et de ses effets. — De la neutralité; droits et devoirs des États neutres.
La guerre maritime; ses conditions particulières; la guerre au commerce. — Course et marine volontaire. — Propriété ennemie et propriété neutre. — Blocus. — Contrebande de guerre. — Droit de visite. — Capture. — Jugement des prises. — Droits et devoirs des États neutres.

GÉOGRAPHIE MILITAIRE

Colonel Leblond, professeur à l'École supérieure de guerre.

(*1er sem. — Une leçon par semaine.*)

I. *La nation armée.* — Principes de la guerre contemporaine. — II. *France.* — Frontières du Nord, du Nord-Est, du Jura, des Alpes. — *Belgique, Suisse, Italie.* — III. *Allemagne.* — Frontières occidentales et orientales. — IV. *Autriche.* — Frontières orientales. — V. *Russie.* — Frontières occidentales, extension en Asie. — VI. Les mers et les flottes européennes.

ORGANISATION MILITAIRE COMPARÉE

Commandant Malleterre, professeur à l'École supérieure de guerre.

(*2e sem. — Une leçon par semaine.*)

Rapports entre les institutions militaires et les institutions politiques d'un pays. Influence des institutions militaires sur la formation et le développement des États.
Transformation des institutions militaires de la France, La guerre de 1870-1871. — Les dernières guerres contemporaines.
Les lois militaires actuelles en France et à l'étranger.

QUESTIONS POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES DANS L'ASIE ORIENTALE

M. Silvestre, ancien directeur des affaires civiles au Tonkin.

(*Une leçon par semaine.*)

Études politiques, religieuses, administratives et économiques sur la Chine, le Japon, la Corée et l'Indo-Chine.

POLITIQUE COLONIALE DES ÉTATS EUROPÉENS DEPUIS 1814

M. Christian Schefer.

(*Une leçon par semaine.*)

I. Colonies et puissances colonisatrices en 1814. Doctrines et systèmes. L'esclavage. Le pacte colonial.
II. — 1814 à 1840. Les entreprises de la Restauration. Les entreprises anglaises. L'émancipation des noirs.
III. — 1840 à 1871. Les débuts de la question d'Extrême-Orient. Politique anglaise et française. La fin du pacte colonial.
IV. — Nouvelle situation européenne. Découvertes géographiques. Questions d'Afrique et d'Asie.

ORGANISATION ET PRATIQUE ADMINISTRATIVES EN FRANCE ET DANS LES PAYS ÉTRANGERS

M. Le Vavasseur de Précourt, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Organisation du pouvoir central.* — Principes généraux du droit public et administratif. — Séparation des pouvoirs. — Pouvoir constituant, pouvoir exécutif, pouvoir législatif; droit électoral.
II. — *Organisation administrative.* — Président de la République. — Ministres. — Conseil d'État. — Juridiction administrative, ses règles de compétence et de procédure. — Conflits. — Cour des Comptes. — Instruction publique. — Conseil supérieur. — Régime des cultes. — Armée, recrutement, état des officiers.
III. — *Organisation judiciaire.*

MATIÈRES ADMINISTRATIVES

ADMINISTRATION DES INTÉRÊTS LOCAUX ET SPÉCIAUX

M. TARDIEU, maître des requêtes au Conseil d'État.

(*Deux leçons par semaine.*)

I. Personnes morales administratives chargées de la question des intérêts locaux et spéciaux. Étude générale de la tutelle administrative et de la décentralisation. — II. Département. — III. Commune. — IV. Algérie. — V. Colonies. — VI. Législation des cultes. — VII. Législation de l'assistance publique. — VIII. Législation de la prévoyance.

LES VOIES DE COMMUNICATION ET LES TRANSPORTS. LA LÉGISLATION DES CHEMINS DE FER

M. ROMIEU, maître des requêtes au Conseil d'État.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — Étude du régime des chemins de fer. — Compagnies concessionnaires et exploitation par l'État. Du rôle de l'autorité publique en matière de chemins de fer. Du personnel des chemins de fer. Construction de la voie; domanialité; exploitation; contrôle. Rapports avec le public. Concours financiers de l'État. Chemins de fer industriels et miniers, de l'État, d'intérêt local et tramways.

II. — Routes nationales et départementales; chemins vicinaux; rues des villes.

III. — Les transports maritimes: les rives de la mer et le domaine public maritime; les ports de commerce; la marine marchande; les pêches maritimes.

NOTA. — Il sera fait, en outre, une conférence de préparation pour les candidats au Conseil d'État (M. DEJEAN).

FINANCES PUBLIQUES

M. RENÉ STOURM, de l'Institut, ancien inspecteur des Finances, ancien administrateur des Contributions indirectes.

(*Une leçon par semaine.*)

I. — *Revenus publics.* — Contributions directes : impôts fonciers, impôts personnels, impôt mobilier, patentes, taxes somptuaires, etc. — Impôts sur les revenus dans les différents pays. — Contributions indirectes sur les vins, alcool, bière, sel, sucre, divers objets de consommation, transports, etc. — Droits de douane fiscaux et protecteurs. — Droits d'enregistrement et de timbre. — Monopoles exercés ou délégués par l'État. — Revenus divers. — Domaine. — Revenus départementaux, communaux et coloniaux.

II. — *Ressources extraordinaires.* — Crédit public. — Emprunts et dette. — Amortissement. — Conversions. — Cours forcé. — Dette flottante. — Moyens de trésorerie.

LÉGISLATION BUDGÉTAIRE DE LA FRANCE. — LE DÉCRET DE 1862

M. COURTIN, président de chambre à la Cour des Comptes.

(*Une conférence par semaine.*)

LÉGISLATION FISCALE DE LA FRANCE. — LES RÉGIES FINANCIÈRES

M. PLAFFAIN, inspecteur des Finances.

(*Une conférence par semaine.*)

RÈGLES DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE EN FRANCE

M. BOULANGER, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

(*Deux conférences par semaine.*)

NOTA. — Il sera fait, en outre, deux conférences de préparation : l'une pour les candidats à l'Inspection des finances (M. GALLUT), l'autre pour les candidats à la Cour des Comptes (M. MARCÉ).

ÉCONOMIE POLITIQUE

M. A. DE FOVILLE, de l'Institut, conseiller-maître à la Cour des Comptes, ancien directeur de l'Administration des Monnaies.

(*Une leçon par semaine.*)

Introduction. — Définitions. — Caractères des lois économiques. Les méthodes et les moyens d'information.

Production. — Les facteurs de la production économique.

La nature. — Les ressources naturelles. Loi de substitution. Influence économique des climats et des milieux géographiques.

L'homme. — Ses besoins et ses moyens d'action. Loi de la population.

Le mécanisme de la production. Le capital, la science, le travail. — Division du travail. — Inventions et machines. — Liberté et réglementation. — Concurrence et monopole. — Coopération et association. — L'individu et l'État.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ET STATISTIQUE

M. E. LEVASSEUR, de l'Institut, administrateur du Collège de France et professeur au Conservatoire des Arts et Métiers.

(*1er sem. — Une leçon par semaine.*)

La statistique. — La population du globe.
Les productions principales : céréales, coton, fer, métaux précieux.
Les moyens de transport.
La France agricole, industrielle et commerciale.

M. PIERRE LEROY-BEAULIEU.

(*2e sem. — Une leçon par semaine.*)

Angleterre, Allemagne, États-Unis d'Amérique : Conditions physiques et économiques. — Principales branches de la production. — Voies de communication; relations avec le dehors; mouvement d'expansion.

COMMERCE EXTÉRIEUR ET LÉGISLATION DOUANIÈRE

M. ARNAUNÉ, de l'administration des monnaies

(*Une leçon par semaine.*)

La politique commerciale aux XVIIe et XVIIIe siècles. — Premières réfutations du système mercantile. — Rapports de la France avec l'Angleterre et la Hollande. — Traité de 1786. — Tarif de 1791.

La Révolution et l'Empire. — La Restauration et le système prohibitif. — Évolution de l'Angleterre vers le libre-échange. — Le Zollverein allemand. — Tarifs et législation douanière de la France en 1860.

Traités de 1860 : la protection modérée. — Tarifs et traités de 1881-82. — La crise agricole et industrielle et le mouvement protectionniste : le tarif de 1892. — État actuel des relations de la France avec l'étranger.

LA POLITIQUE COMMERCIALE DES PRINCIPALES PUISSANCES (moins la France) PENDANT LES VINGT-CINQ DERNIÈRES ANNÉES

M. ACHILLE VIALLATE.

(*Une leçon par semaine.*)

L'Empire britannique : Royaume-Uni et grandes colonies. — Les États-Unis d'Amérique. — L'Empire allemand.

AFFAIRES DE BANQUE

M. RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

(*Une leçon par semaine.*)

Description des principales opérations de banque.
Question monétaire. — Billet de banque. — Cours forcé.
Différentes espèces de banques. — Étude particulière des banques d'émission en Europe et en Amérique. — Banques de dépôt. — Crédits mobiliers. — Crédits fonciers.
Revue sommaire et description des diverses catégories de titres mobiliers. — La Bourse. — La cote. — Organisation des principales Bourses. — Législation des opérations de Bourse. — Marchés de Paris, de Londres, de Berlin, de New-York, etc.

ÉCONOMIE SOCIALE (Fondation Comtesse DE CHAMBRUN.)

M. CHEYSSON, inspecteur général des Ponts et Chaussées, professeur à l'École nationale supérieure des mines.

(*Une leçon par semaine.*)

Introduction. — L'économie sociale : son domaine, sa méthode. Les facteurs sociaux et leurs rôles respectifs.

I. *Le travail et la vie domestique.*

Le travail. — Le salaire. Le contrat de travail. — Syndicats professionnels. — Les conflits entre patrons et ouvriers. — Les institutions patronales.

II. *Les crises de la famille ouvrière.*

Les maux qui menacent la famille ouvrière : accidents, maladie, chômage, vieillesse et invalidité. — L'initiative privée et l'intervention de l'État. — La prévoyance et l'assistance. — L'épargne. — Les assurances.

NOTA. — Le professeur traitera cette année des « crises de la famille ouvrière ».

LÉGISLATION OUVRIÈRE

M. GEORGES PAULET, directeur de l'Assurance et de la Prévoyance sociales au ministère du Commerce.

(*1er sem. — Une leçon par semaine.*)

1re partie : Le travail : I. Contrat de travail. — II. Réglementation du travail. — III. Groupements professionnels.

2e partie : Les assurances sociales : accidents, maladie, vieillesse et invalidité.

NOTA. — Le professeur traitera cette année de la 1re partie.

HYGIÈNE PUBLIQUE ET GRANDS TRAVAUX PUBLICS

M. J. FLEURY, ingénieur civil, secrétaire perpétuel de la société d'Économie politique. Suppléant : M. D. BELLET.

(*2e sem. — Une leçon par semaine.*)

1re partie. — Hygiène publique. Services principaux. Hygiène industrielle.

2e partie — Voies de communication. Travaux d'amélioration et d'utilité générale.

NOTA. — Le professeur traitera cette année de la 2e partie.

LES QUESTIONS AGRICOLES EN FRANCE AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

M. D. ZOLLA, professeur à l'École nationale d'agriculture de Grignon.

(*Une leçon par semaine.*)

La production agricole. — Les agents de la production agricole. — L'agriculture et l'association. — L'agriculture et le crédit. — La crise agricole. — Le commerce extérieur des produits agricoles et le protectionnisme. — Les charges fiscales de la propriété foncière et de l'agriculture. — La population agricole.

COURS COMPLÉMENTAIRES

CONFÉRENCES SUR L'ENREGISTREMENT *

M. DE COLONJON, directeur de l'Enregistrement et du Timbre du département de la Seine.

CONFÉRENCES ET EXERCICES SUR LA COMPTABILITÉ *

M. DES ESSARTS, chef des études économiques à la Banque de France.

COURS DE LANGUES

Allemand : M. CART, professeur au lycée Henri IV.
Anglais : M. MOREL, docteur ès lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand.
Arabe parlé : M. HOUDAS, professeur à l'École des Langues orientales vivantes.

N. B. — *L'ouverture des cours marqués de ce signe * sera indiquée par affich*

N. B. — **Voir, dans la brochure explicative, le tableau et les programmes des cours de l'année 1905-1906.**

BUT DE L'ÉCOLE

Dans son ensemble, l'Enseignement de l'École des Sciences politiques est *le couronnement naturel de toute éducation libérale*. Son programme embrasse les connaissances auxquelles aucun homme qui veut être un citoyen éclairé ne doit rester étranger.

A un point de vue plus spécial, l'École des Sciences politiques se propose le même but que l'ancienne *École d'Administration*. Chacune des grandes divisions de son enseignement constitue une préparation complète à l'une des carrières suivantes et aux examens ou aux concours qui en ouvrent l'entrée :

1. **DIPLOMATIE**. (Ministère des Affaires étrangères. Légations, Consulats) (1).
2. **CONSEIL D'ÉTAT**. (Auditorat de 2e classe.)
3. **ADMINISTRATION**. (Administration centrale et départementale. Contentieux des ministères. Sous-préfectures. Secrétariats généraux de département. Conseils de préfecture) (2).
4. **INSPECTIONS DES FINANCES ET DES COLONIES**.
5. **COUR DES COMPTES**.
6. **ADMINISTRATION ALGÉRIENNE, TUNISIENNE ET COLONIALE** (3).
7. **ENTREPRISES FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN FRANCE, A L'ÉTRANGER ET AUX COLONIES**. Le programme réunit et groupe des éléments d'instruction supérieure formant préparation à des postes d'initiative ou de contrôle, en France ou à l'Étranger; dans les services commerciaux et contentieux des grandes entreprises industrielles et financières, particulièrement de celles qui reposent sur une concession ou un monopole (Banques, Assurances, Mines, Compagnies de chemins de fer, Crédit foncier, etc.) (4). Il contient, en outre, les enseignements nécessaires pour la préparation aux fonctions administratives en Tunisie et en Algérie, aux consulats d'Orient et d'Extrême-Orient et aux emplois dépendant de Compagnies qui ont des intérêts dans les mêmes régions.

Pendant les dix dernières années, les résultats des concours placés à l'entrée des carrières d'Etat auxquelles l'Ecole prépare se[...]nent ainsi :
Conseil d'Etat : sur 39 candidats reçus, 38 ont appartenu à l'École.
Inspection des finances : tous les candidats reçus ont appartenu à l'École.
Cour des Comptes : tous les candidats reçus ont appartenu à l'École.
Affaires étrangères : sur 79 candidats reçus, 77 ont appartenu à l'École.

ORGANISATION. — RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONDITIONS DE SCOLARITÉ

L'École reçoit des élèves et des auditeurs; les uns et les autres sont admis sans examen, avec l'agrément du Directeur et du Conseil de l'École. Ils n'ont à justifier d'aucun grade universitaire.

Les *élèves* sont les personnes qui ont pris une *inscription d'ensemble*.

Les *auditeurs* sont les personnes qui ont pris une ou plusieurs *inscriptions partielles*.

Les élèves sont seuls admis à briguer le diplôme de l'École.

Les élèves et anciens élèves sont seuls admis aux conférences de MM. Boulanger, Courtin, Plaffain.

Les conférences de MM. Gallut, Marcé et Dejean sont exclusivement réservées aux élèves ayant accompli deux années d'études et aux élèves de seconde année agréés par la direction de l'Ecole et par le maître de conférences.

ENSEIGNEMENT

L'Enseignement comprend, dans chaque section, des Cours et des Conférences; il est plus général dans les cours, plus spécial et plus pratique dans les Conférences. Les institutions et les faits ne sont pas exposés seulement dans leur état actuel. Le professeur les suit dans leur développement historique, compare la France avec les pays étrangers et fait ressortir les idées générales qui résultent de ces rapprochements.

ORDRE DES ÉTUDES

L'Enseignement comprend un ensemble de cours répartis en deux années, mais la durée des études peut être étendue à trois ans, de manière à coïncider avec les études de droit, ou en vue d'une préparation plus approfondie.

Les Cours et Conférences sont distribués en *cinq sections* : I. Section administrative; II. Section économique et financière; III. Section économique et sociale (5); IV. Section diplomatique; V. Section générale (droit public et histoire). Les sections étant organisées en vue du diplôme de l'École, les élèves qui ne briguent point ce diplôme ont toute liberté pour composer autrement et selon leurs convenances particulières la liste des cours qu'ils entendent suivre.

L'enseignement est réparti de façon à se combiner utilement avec les études de licence ou de doctorat en droit. Dans les quatre premières sections, le cadre des études a été déterminé non seulement d'après le programme des concours qui ouvrent l'accès de l'Inspection des Finances, de la Cour des Comptes, de la Diplomatie, de l'Auditorat au Conseil d'État, mais d'après les nécessités ultérieures de chaque carrière et en vue des autres emplois sur lesquels les candidats pourront trouver avantageux de se rabattre en cas d'échec. La Section générale est destinée spécialement aux jeunes gens qui cherchent à l'École le complément d'une éducation libérale, ou qui se préparent à la vie publique.

Des cours d'anglais et d'allemand ont lieu, chacun, deux fois par semaine.

CONFÉRENCES DE REVISION ET D'INTERROGATION

Il existe des conférences de ce genre pour les cours fondamentaux suivants : histoire parlementaire et constitutionnelle, histoire diplomatique, droit international, droit administratif, finances, économie politique. Elles ont lieu tous les huit jours. On y reprend dans un autre ordre, sous la forme d'interrogations échelonnées, d'exposés oraux, de compositions écrites, les matières traitées dans les leçons précédentes; le maître de conférences s'efforce d'éclaircir les points qui sont restés obscurs pour les élèves.

EXAMENS, DIPLÔME

Dans chaque Section, un examen partiel a lieu à la fin de chaque année en cours d'études, un examen général et final à l'expiration de la dernière année.

Les élèves qui en font la demande sont seuls admis à subir ces épreuves.

CONFÉRENCES D'APPLICATION

Les conférences d'application ne sont à proprement parler que la mise en œuvre des connaissances acquises dans les cours; elles constituent un apprentissage élevé de la vie pratique. Elles ne rendent point le jeune homme familier avec le détail des différents services, il n'y a que le séjour prolongé dans les bureaux qui puisse créer lentement cette capacité spéciale, mais elles développent chez leurs membres l'art d'embrasser dans une vue d'ensemble les éléments qui font naturellement partie d'une question et peuvent contribuer à la résoudre; elles les préparent à l'initiative et les qualifie pour de hautes responsabilités.

Les conférences actuellement organisées sont au nombre de deux : la *conférence administrative* dirigée par M. Georges Teissier, maître des requêtes au Conseil d'État — et les *conférences financières* dirigées : une année par M. Stourm, membre de l'Institut, et l'autre année par M. Raphael-Georges Lévy [6]. Deux prix peuvent être brigués dans chaque section par les membres assidus aux conférences.

BIBLIOTHÈQUE H. GIFFARD (7)

La bibliothèque et les salles de lecture sont ouvertes de 10 heures du matin à 10 heures du soir aux personnes qui y ont entrée par leur inscription. La bibliothèque se compose d'environ 25 000 volumes et d'environ cent soixante revues et journaux français et étrangers.

ANNÉE SCOLAIRE 1904-1905

L'année scolaire commencera le lundi 7 novembre 1904 et finira le 6 juin 1905. — Elle est divisée en deux termes. Le second terme commencera le 1er mars.

On s'inscrira au secrétariat à partir du 2 novembre 1904.

Les congés de l'École pendant l'année scolaire sont réglés sur ceux des Facultés.

INSCRIPTIONS (8)

I. — COURS ET CONFÉRENCES

	PAR TERME	PAR ANNÉE
1° *Inscription d'ensemble* donnant entrée à tous les enseignements réguliers ou complémentaires, aux cours de langues et à la bibliothèque.	180 fr.	300 fr.
2° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou à une conférence (une leçon par semaine) (9). . . .		60 fr.
3° *Inscription partielle* donnant entrée à un cours ou à une conférence (deux leçons par semaine) (9). . .		120 fr.

II. — CONFÉRENCES D'APPLICATION

	1re ANNÉE	2e ANNÉE
Inscription donnant entrée aux deux conférences d'application et à la Bibliothèque	150 fr.	75 fr.
Inscription donnant entrée à une conférence d'application et à la Bibliothèque.	100 fr.	50 fr.

III. — COURS DE LANGUES

Allemand, Anglais, Arabe (deux leçons par semaine).	30 fr.	50 fr.

IV. — BIBLIOTHÈQUE

Pour toute l'année (sauf août et septembre) (9). . . .	50 fr.

V. — EXAMENS

Examen de 1re année (épreuves orales).	60 fr.
Examen final (épreuves écrites et orales).	60 fr.
Diplôme.	20 fr.

(1) Art. 2 du décret du 24 avril 1900 :
« Les jeunes gens qui désirent prendre part au concours ouvert chaque année pour l'admission dans les carrières diplomatique et consulaire doivent justifier... 3° qu'ils sont licenciés en droit, ès sciences ou ès lettres... ou, qu'étant bacheliers, ils ont soit un brevet des armées actives de terre ou de mer, *soit un diplôme de l'École des Sciences politiques*. »

(2) Des décrets ou arrêtés analogues ont été rendus pour le recrutement des rédacteurs aux ministères de la Marine et des Colonies, à la Préfecture de la Seine et aux Chemins de fer de l'État.

(3) Arrêté de M. le Gouverneur général de l'Algérie en date du 25 novembre 1897 : « Les adjoints de communes mixtes sont recrutés par voie de concours.... Toutefois, un tiers des emplois d'adjoint est réservé aux élèves ayant subi avec succès les examens de sortie de.... l'*École des Sciences politiques*. »

Arrêtés du Résident général de la République Française à Tunis, des 4 novembre et 9 décembre 1903 : le grade de secrétaire de 1re classe est réservé aux élèves des Écoles spéciales où sont enseignées la langue arabe et la législation des États musulmans : École des langues orientales vivantes, École coloniale, *École des Sciences politiques*.

Suivant les décrets des 4 juillet et 14 septembre 1896, les élèves diplômés de l'*École des Sciences politiques* sont admis à prendre part aux concours pour l'emploi d'administrateurs coloniaux stagiaires et pour l'emploi de chancelier stagiaire dans les résidences de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge.

(4) Les compagnies dont les noms suivent ont fondé, pour leurs employés, des bourses d'études à l'Ecole : *Banque de France*, cinq bourses ; *Crédit Foncier de France*, deux bourses ; *Chemin de fer du Nord*, trois bourses.

(5) Les cours de la *Section économique et sociale* sont complétés par des visites industrielles. La durée des études est de deux ans comme pour les autres sections. Elle peut être réduite exceptionnellement pour cette section à un an pour les élèves ayant obtenu déjà le diplôme de la « Section économique et financière » ou de la « Section administrative », et pour les candidats âgés de 23 ans, qui justifient de titres jugés suffisants par le conseil d'administration.

(6) La conférence sur les *finances publiques*, sous la direction de M. Stourm, avec la collaboration de MM. Picot, Lesage, Quesnot, Lèbe-Gigun, aura lieu en 1904-1905.

La conférence sur les *affaires financières*, sous la direction de M. Raphael-Georges Lévy, avec la collaboration de MM. Quesnot, Lèbe-Gigun et de Witt, aura lieu en 1905-1906.

(7) Une rente de 6 000 francs sur les fonds du legs Giffard a été attribuée à l'Ecole à titre de récompense ; elle a été affectée à la bibliothèque, qui a pris le nom de Bibliothèque H. Giffard.

(8) *Vestiaire*. Il existe deux vestiaires : un vestiaire libre et un vestiaire payant. L'Ecole ne répond pas des vêtements et objets déposés au vestaire libre.

(9) La Direction se réserve le droit de suspendre, quand elle le juge nécessaire, la prise des inscriptions partielles, pour tout ou partie des cours et pour la bibliothèque.

714-04. — Coulommiers. — Imp. Paul Brodard. — 7-04.